



Compte-rendu du CENM du 31.10.2018

ODJ : Bilan de 2017/2018 et quelques perspectives d'avenir...

A l'occasion d'un CENM, devant les élus du Conseil départemental, des municipalités, des salariés et des usagers de l'éducation, le Vice-Rectorat de Mayotte vient rendre compte de sa gestion, présenter ses projets... Le 31 octobre 2018, la CGT Éduc'action Mayotte a participé à un CENM assez exceptionnel puisque ni le vice-recteur, ni le président du CD et aucun des maires des 17 communes de Mayotte n'avaient fait le déplacement ! A croire que l'éducation n'est pas une préoccupation majeure dans notre département pour un certain nombre d'acteurs locaux. Ce mépris envers cette instance consultative est une véritable insulte faite à celles et ceux qui se déplacent et souhaitent faire avancer l'éducation des Mahorais.

Les principales interventions préliminaires ont été faites par la CGT et la FSU, lesquelles ont dénoncé une nouvelle fois les conditions de travail et d'accueil de nos élèves.

Que peut-on retenir sur le fond de la présentation qui nous a été proposée?

Le Préfet, qui nous a fait l'honneur de présider quelques minutes la séance, s'est auto-félicité de la sécurisation des établissements. Pour la CGT les mesures prises en la matière ne sont pas satisfaisantes et nous craignons le retour des mêmes problématiques que les années précédentes, tout simplement parce que nous savons que les faits de violence sont dues à la surpopulation scolaire, à l'abandon d'un très grand nombre de mineurs sur le territoire et à l'absence de perspectives pour nos jeunes. Rien n'a été dit sur ces sujets. Nous ne connaissons rien de la politique menée en la matière par les différents ministères. Nous avons donc toutes les raisons de craindre le pire si le choc d'investissement public, que nous appelons de nos vœux depuis longtemps, n'est pas urgemment activé pour l'éducation, la jeunesse, la formation professionnelle et l'insertion sociale.

Encore une absence, sûrement volontaire, celle du budget consacré à l'Education Nationale. Y aurait-il un tabou d'Etat à ce sujet ? Voulons-nous nous faire oublier que pour chaque écolier Mahorais, l'engagement de l'Etat est 2 fois inférieur à celui constaté dans le reste du pays ? Pour la CGT, cette inégalité doit cesser immédiatement et le budget de l'éducation

doit être largement revu à la hausse pour en finir avec cette départementalisation au rabais. Il faut aussi déclarer Mayotte en «urgence éducative nationale » et mobiliser toutes les ressources humaines et techniques possibles pour ne plus perdre de temps dans le chantier de rattrapage.

Concernant les résultats aux examens, il ne nous a été donné aucun début d'explication sur le miracle qui a permis aux élèves d'obtenir des résultats stables malgré les 6 semaines de blocage de l'île... (+6 points en bac pro !) Aucune explication non plus sur la baisse des effectifs dans le 1^{er} degré malgré nos demandes. Pour autant le Vice-Rectorat a fermé des classes, c'est tout simplement l'inverse de ce qu'il fallait faire pour baisser les effectifs par classe.

Sur les constructions scolaires, il nous a été confirmé l'ouverture du collège de Bouéni le 1^{er} avril 2019, en espérant que ce ne soit pas une farce. Mais ce qui nous attend ensuite en est une, sans aucun doute : pas d'ouverture prévue de nouvel établissement dans le secondaire avant 2021 ! Le prochain sera à Longoni, qui verra se construire encore une nouvelle usine plutôt qu'un lycée à taille humaine. Que dire des futurs collègues ? Ils n'ouvriront pas leurs portes avant 2023 ! Encore 5 ans à tenir à Passamainty, Doujani... avec des effectifs pléthoriques. Les lycées de Chirongui et la Cité du Nord devront patienter jusqu'en 2023 également pour enfin retrouver des conditions d'accueil acceptables. Ce plan qui nous a été présenté est d'une part insuffisant car trop étalé dans le temps et d'autre part il démontre que durant les 4 dernières années, il ne s'est quasiment rien passé malgré nos alertes répétées. Les 500 millions prévus pour le quinquennat sont certes un effort mais pas du tout à la hauteur du retard pris les années précédentes. Et tout ceci n'est que projet, il faudra donc juger sur pièce en sachant d'ores et déjà que des retards seront évidemment pris et que ce qui sortira de terre ne permettra pas vraiment de diminuer les effectifs dans tous les établissements scolaires.

Cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducactionmayotte.com